

LA FNIM DEPLORE UN PLFSS SANS AMBITION

La FNIM émet ses plus expresses réserves sur la capacité du PLFSS, tel qu'il vient d'être présenté, à tenir ses objectifs.

En effet, il est bâti sur une hypothèse de croissance de 0,8 % alors que les experts s'accordent sur un pronostic qui oscille entre 0 et 0,2 %, ce qui revient à dire que le déficit serait encore considérablement aggravé.

La FNIM ne peut que regretter le manque d'ambition de ce projet qui se contente de reprendre de vieilles recettes qui n'ont jamais fait leurs preuves, au premier rang desquelles l'augmentation des taxes.

A ce sujet, la FNIM réitère avec force son opposition à la TSCA qui frappe les mutuelles, taxe dont l'engagement avait été pris de la supprimer.

« J'attends avec impatience que la place des mutuelles, maillons essentiels de l'Economie sociale et solidaire, soit revalorisée car elles sont un élément phare de notre modèle de protection sociale » déclare Philippe MIXE, Président de la FNIM.

« Tous les acteurs sont en demande d'une clarification et d'une visibilité de l'évolution de notre système de santé et, malheureusement, rien dans le texte ne répond à cette attente. Nous espérons donc que les débats au Parlement permettront d'y remédier. »

A propos de la FNIM

Créée en 1989, la FNIM a pour vocation de fédérer les mutuelles indépendantes, de défendre leurs intérêts et de garantir le pluralisme du secteur et la liberté de choix des assurés sociaux en matière de complémentaire santé. Elle permet aux mutuelles à taille humaine de se rassembler, d'échanger et de nouer des partenariats tout en préservant leur personnalité et leur indépendance, pour une cotisation unique qui offre des services de grande qualité.

La FNIM en bref :

Plus d'1,5 million de personnes protégées
Une cotisation unique : 1,30 euro par chef de famille
Une couverture nationale (France métropolitaine et DOM-TOM).

